



# en bref

Lettre d'information de la Maison de l'Emploi du Périgord Noir  
N°4- Avril 2009 - gratuit



## Bien vivre ma saison

Plus d'un millier de personnes s'engagent actuellement dans une nouvelle saison touristique en Périgord Noir: cuisiniers, serveurs, agents de réception, guides touristiques, vendeurs, salariés

polyvalents... la liste est large.

La saison connaîtra-t-elle la crise ou simplement des ajustements liés au pouvoir d'achat des clients ? Difficile de répondre mais les professionnels sont raisonnablement confiants. Ce qui est sûr, c'est que l'anticipation dans les recrutements n'a jamais été aussi forte, tant chez les employeurs que chez les saisonniers réguliers. Cette anticipation devrait croître d'année en année car tout le monde cherche à se rassurer : l'employeur qui a besoin de salariés à la compétence confirmée, le saisonnier qui veut être sûr d'être recruté. Alors, autant le redire : saisonnier, c'est un métier de professionnel, avec tout ce que cela comporte en construction d'un parcours professionnels. La formation tout au long de la vie concerne aussi et surtout les saisonniers. Il faut saisir donc toutes les occasions. Par exemple, la formation gratuite de 3 jours à Sarlat pour les saisonniers du tourisme >> [accédez à l'info](#). Il faut s'informer et la nouvelle brochure «[bien vivre ma saison](#)» peut y contribuer. Il faut également sortir d'une idée préconçue : il n'y a pas qu'une saison en Périgord noir, mais quatre : celle de l'agroalimentaire l'hiver, celle de l'agriculture, celle du tourisme qui est la plus connue et celle du commerce qui lui est liée. Pour chacune d'elle, découvrez les principaux postes à pourvoir : [www.mdepn.com](http://www.mdepn.com). Il faut enfin connaître ses droits et devoirs et la bonne nouvelle en la matière, est >> [la nouvelle convention d'assurance chômage applicable depuis 1er avril](#) favorable à l'indemnisation des saisonniers

## Sommaire :

### Economie ...

#### Soutien aux entreprises en difficulté

Plateforme d'accompagnement des mutations industrielles (PAMID), garantie de crédit, aides aux entreprises, indemnisation des salariés...

[lire la suite >> page 4](#)

#### Vous cherchez des terrains pour vous implanter

Consultez l'inventaire des zones d'activité en Sarladais

[lire la suite >> page 5](#)

#### Vie des entreprises ...

Les collectivités du Périgord investissent ...

[lire la suite >> page 5](#)

### Création d'entreprise ...

#### Autoentrepreneur ...

Banque postale, faire ses devis et factures, site de mise en relation...

[lire la suite >> page 3](#)

#### Création reprise ...

création et franchise, CFE à Sarlat, tutorat et avantage fiscal, .....

[lire la suite >> page 3](#)

### Emploi ...

Nouvelle durée d'indemnisation, prime forfaitaire, cumul emploi / retraite

[lire la suite >> page 6](#)

#### Pour les 16 - 25 ans :

journée jobs d'été le 14 avril...

[lire la suite >> page 2](#)

### Formation...

Centre de ressources CNFPT, BAFA ...

[lire la suite >> page 2](#)

### Partenaire à la Une ...

LE GRETA et illettrisme

[lire la suite >> page 2](#)

Cette lettre d'information est cofinancée par:



>>> Offres d'emploi et compétences disponibles

## Partenaire à la une ...

### Le GRETA et son action contre l'illettrisme

“ en Dordogne, près de 12 % des jeunes ” savoirs de base (lecture, écriture, calcul) afin de ne maîtriseraient pas la lecture et l'écriture limiter un frein pour

L'illettrisme qualifie la situation des personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples. En Périgord Noir, le GRETA intervient chaque année en faveur d'une cinquantaine de personnes illettrées et d'une trentaine de salariés. Il s'appuie sur l'Atelier de Formation de Base créé à Sarlat en 2003 puis étendu à Terrasson en 2005 qui met en œuvre des formations dans les

l'accès à l'emploi et la qualification professionnelle. Les objectifs des stagiaires sont adaptés à leur niveau, à leurs besoins, à leurs capacités et rythme. Il ne s'agit nullement de reproduire l'échec, mais bien au contraire de mettre en œuvre une pédagogie centrée sur l'individu, en cherchant à valoriser toutes ses réussites. La formation intègre l'emploi de l'informatique, véritable outil au service des savoirs de base. Il faut observer également un nombre croissant de salariés qui se forment dans le cadre de leur entreprise sur les savoirs de base : à Sarlat

depuis 2007, le Greta forme environ 30 salariés par an. En 2008 une entreprise du Lardin n'a pas hésité à accompagner 12 agents de maîtrise qui avaient un besoin croissant de recours à l'écrit sans en maîtriser les bases suffisantes ; des employés ou techniciens sont adressés individuellement pour accompagner un changement de poste....

Renseignements et inscriptions :  
Sarlat 05 53 31 70 66  
Terrasson 05 53 51 05 73  
Pour en savoir plus :  
>> [WWW.greta-dordogne.com](http://www.greta-dordogne.com)

<<< retour au sommaire

## Info 16 - 25 ans

▣ **EDF recrute** en apprentissage 150 contrats dans la Région Sud Ouest. Les offres et les conditions d'inscription peuvent être consultées sur leur site. Les candidatures devront être saisies en ligne, quelles que soient les démarches d'inscription réalisées par ailleurs auprès des CFA.

Site : [www.edfrecrute.com](http://www.edfrecrute.com),  
espace «Nous rejoindre »,  
rubrique «Apprentissage »

▣ **Recherche de stages :**  
un site CIDJ/Pôle emploi propose des offres de stages et une information sur la réglementation en matière de stages.

[www.infostages.com](http://www.infostages.com)

▣ **L'entrepreneuriat chez les jeunes :** Réseau Entreprendre publie dans sa dernière newsletter un dossier consacré à l'entrepreneuriat chez les jeunes soutenus par le réseau.

<http://www.reseau-entreprendre.org/>

### ▣ Jobs d'été

Vous êtes étudiant(e), vous cherchez un job pour cet été ? Ne perdez pas de temps : les entreprises sont d'ores et déjà en train de recruter. Pour vous permettre de rechercher un petit boulot en connaissance de cause, Jobetic fait le point sur tout ce que vous devez savoir

>><http://www.jobetic.net/>

### ▣ Jobs d'été en Périgord Noir

Mardi 14 avril

[www.jeunesse-sport.gouv.fr](http://www.jeunesse-sport.gouv.fr) [www.info-jeunesse.net](http://www.info-jeunesse.net)



**Objectif Jobs d'été**  
OFFRES D'EMPLOI - CONSEILS - INFOS  
Le mardi 14 avril 2009  
de 10 h à 16 h

SARLAT (Région de l'emploi)  
TERRASSON (Région de l'emploi)  
BELVES (Pôle Public)  
CARLUX (Pôle Public)  
MONTIGNAC (Pôle Public)  
SALIGNAC (Pôle Public)  
THENON (Pôle Public)

toutes les offres du Périgord Noir sur :  
[www.mdepn.com](http://www.mdepn.com) [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

plus d'infos : 05 53 31 70 66

Logos: Mairie de Sarlat, Mairie de Terrasson, Mairie de Belves, Mairie de Carlux, Mairie de Montignac, Mairie de Salignac, Mairie de Thenon, Mairie de Périgord Noir, Mairie de CIVA.

## Info formation ...

### ► Ouverture de l'espace

@ressources pour les responsables formation des collectivités territoriales; Avec cette ouverture, le CNFPT inaugure une nouvelle offre de services et se positionne en accompagnement des collectivités et de leurs agents. Pour en savoir plus :

>> <http://www.cnfpt.fr>

► **BAFA :** Du 20 au 25/04/2009  
Stage Approfondissement B.A.F.A  
MFR de Salignac  
Tel : 05 53 31 31 90.



<<< retour au sommaire

## Création d'entreprise...

### I-Autoentrepreneur

#### • La Banque postale

Herve Novelli, secrétaire d'Etat aux PME a inauguré le 1er bureau de poste qui accueillera les auto-entrepreneurs. La Banque Postale mobilisera l'ensemble de ses canaux de distribution afin d'accueillir, accompagner et conseiller au mieux les auto-entrepreneurs. Elle proposera à des tarifs compétitifs des solutions bancaires simples, nécessaires à la création et au développement des activités des auto-entrepreneurs.

**1 20 000 auto-entrepreneurs se sont déclarés à la fin du 1er trimestre 09**

#### • Edition des devis et des factures

L'APCE propose une offre adaptée aux besoins des auto-entrepreneurs. Elle diffuse ainsi un produit gratuit en téléchargement et sans limitation d'utilisation. Grâce à ce logiciel, l'auto-entrepreneur peut éditer des devis et des factures, le livre chronologique des recettes et le registre des achats. Pour en savoir plus :

>><http://www.apce.com/>

#### • Ouverture d'un site web de mise en relation entreprises-particuliers

Contact : >> [www.mission-autoentrepreneur.fr](http://www.mission-autoentrepreneur.fr)

Les auto-entrepreneurs peuvent y créer leur espace personnel en ligne et mettre à jour leur profil, consultable par les entreprises, ou rechercher une offre de mission publiée par une entreprise sur le site. Un moteur de recherche permet de trouver les missions par zone géographique et par domaine d'activité. La mise en relation avec les entreprises peut se faire dans un premier temps sans transmission des coordonnées personnelles de l'auto-entrepreneur, un peu sur le principe du CV anonyme.

**participez aux réunions d'information gratuites calendrier sur**

>> [www.mdepn.com](http://www.mdepn.com)

### II- Création reprise

#### • A lire, un dossier de Courrier cadre du mois de mars. « création – franchise : comment limiter les risques ? » à partir de la page 97

>> <http://www.courriercadres.com/>

#### • Centre des Formalités (CFE)

Chefs d'entreprise, créateurs, repreneurs, ne faites pas le trajet pour rien à Bergerac ou Périgueux pour vos formalités : utilisez les services du Centre de Formalité des entreprises à Sarlat géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie : le CFE assure sur rendez-vous un service d'accueil de formalités pour ses ressortissants au pôle de Sarlat.

Vos contacts : Marie-Claude Fournier et Dominique Trézéguet - Maison de l'emploi - Place Marc Busson - SARLAT - TEL : 05.53.31.73.73

Email : [mc.fournier@dordogne.cci.fr](mailto:mc.fournier@dordogne.cci.fr) et [d.trezequet@dordogne.cci.fr](mailto:d.trezequet@dordogne.cci.fr)

• **Tutorat créateur - repreneur** : le tutorat permet une réduction d'impôt en faveur des contribuables «*apportant leur aide bénévole à des chômeurs créateurs ou à des repreneurs d'entreprise.*». (article 200 octies du code général des impôts). Le dispositif concerne également les cédants qui souhaitent accompagner le repreneur de leur ancienne entreprise, quel que soit son statut. Les demandeurs d'emploi à considérer sont les personnes inscrites comme telles auprès de Pôle emploi, les titulaires des minimas sociaux. Le contribuable qui exerce la fonction de tuteur doit justifier d'une expérience ou de compétence particulière et de la signature d'une convention de tutorat. La réduction d'impôt est fixée à 1.000 euros par personne accompagnée. Un même contribuable peut signer au maximum trois conventions en même temps.

Sous conditions, la Maison de l'emploi du Périgord Noir peut agréer des contribuables voulant assurer cette fonction. Contact : François Vidilles : 05 53 31 56 04

• **Accompagnement à la création** : Le dispositif NACRE d'aide à la création pour les demandeurs d'emploi permet un accompagnement très utile à la réussite du projet. Il est opérationnel depuis février : pour en savoir plus : >> [www.mdepn.com](http://www.mdepn.com)

## Les chiffres à retenir...

### les chiffres de la demande d'emploi



Les données de février 2009 n'étaient pas connues au jour de la rédaction de cette lettre (3 avril) du fait du changement de catégories entre les statistiques sur la demande d'emploi de janvier et de février. Désormais on ne parlera plus de DEFM mais

de lettres (A,B, ..)Explication : les demandeurs d'emploi ne sont pas tous chômeurs au sens du BIT. Inversement, certains chômeurs BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi. Définitions sur le site >> <http://www.jobetic.net/>

# Economie ...

## soutien aux entreprises en difficulté

### ► Nouveau en Dordogne

**pour prévenir les défaillances d'entreprise** : Près de 400 d'entre elles connaissent des défaillances chaque année. 60 à 70 % finissent malheureusement en liquidation.

Pour en limiter le nombre, CIP 24, (Centre d'information et de prévention de la Dordogne) a été créé, c'est le 45e de ce type en France dans le but d'aider les entrepreneurs à affronter leurs difficultés le plus en amont possible. Ce sont des consultations anonymes et gratuites. Mis en place par les experts-comptables, les avocats et les chambres consulaires, l'ancien vice-président des experts-comptables, Bernard Houllier, en assure la présidence. Permanences à Périgueux à Bergerac. Pour prendre rendez-vous, il suffit de contacter le 05 53 35 87 02.

### ► PAMID :

En Dordogne, la Plate-forme d'Accompagnement des Mutations Industrielles (PAMID) cherche depuis quatre ans, à répondre aux préoccupations essentielles des employeurs et des salariés du département :

- appui au positionnement stratégique,
- démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,
- accompagnement formation,
- cellules de reclassement,
- développement des territoires.

Pamid est dirigé par M.Vézole qui peut être contacté à la Maison de l'entreprise, 2 cours Fénelon - 24000 Périgueux - Tél. : 05 53 46 66 27  
E-mail : [pamid24@wanadoo.fr](mailto:pamid24@wanadoo.fr)

### ► Chômage partiel

Si vous souhaitez avoir une information complète sur le chômage partiel, >> [consultez la fiche réalisée par PAMID Dordogne](#)

Pour les entreprises engagées

dans un processus de mutation ou qui envisagent de recourir au chômage partiel, sachez qu'il existe des dispositifs exceptionnels de formation pour les salariés les plus exposés à la perte de leur emploi et pour ceux en chômage partiel.

Contact : DDTEFP tél Emilie HORN 05.53.02.88.44.

### ► L'Etat va garantir le crédit inter-entreprises

L'Etat complète son dispositif de soutien aux entreprises qui font face à des difficultés d'assurance-crédit. L'Etat va garantir le crédit inter-entreprises au bénéfice d'entreprises qui perdent la totalité de leur couverture "assurance-crédit", et ce jusqu'au 31 décembre 2009.

### ► Rappel des mesures pour aider les entreprises à honorer leurs obligations sociales et fiscales :

- 1- le remboursement du crédit d'impôt sur les sociétés et de TVA qui permet de renforcer la trésorerie des entreprises
- 2- le rallongement des délais de paiement aux services fiscaux et aux URSSAF avec des délais courts de réponse aux sollicitations des entreprises, lesquelles peuvent désormais faire valoir leurs difficultés et obtenir un délai avant même l'échéance de leurs cotisations sociales. Tous les employeurs qui respectent leur plan d'apurement se verront dispenser du paiement des majorations de retard.
- 3- une convention entre les différents organismes de recouvrement social vise à simplifier la vie des employeurs qui n'auront plus à multiplier leurs demandes de délais de paiement auprès de chaque interlocuteur, à faciliter les échanges entre les réseaux et à harmoniser les

réponses données aux cotisants

### ► L'indemnisation des

**salariés** concernés par le chômage partiel, a été revalorisée à 60 % du salaire brut en décembre dernier. Elle devrait passer prochainement à 75 % du salaire brut par voie de convention de branches.

## Vie des entreprises

### ► Aide à l'embauche pour les entreprises de moins de 10 salariés.

Selon un sondage BVA réalisé fin février, 83 % des chefs d'entreprise qui comptent embaucher envisagent d'y recourir et 29 % des entreprises déclarent que cette aide leur permet d'embaucher ou de renouveler des contrats. Alors n'hésitez pas car ce dispositif ne couvre que l'année 2009. Votre contact : Pôle emploi : lignes réservées aux chefs d'entreprise Sarlat : 05 53 31 50 52 - Terrasson : 05 53 50 23 02

### ► Transport de produits

**frais.** Jusqu'à présent, pour garantir la fraîcheur et la qualité sanitaire de leurs produits, les professionnels de l'agro-alimentaire ne pouvaient transporter leurs marchandises que dans des véhicules isothermes, réfrigérants, frigorifiques. La réglementation de ce secteur a évolué l'an passé et rend désormais possible l'utilisation de conteneurs auto réfrigérés inférieurs à 2m3. Ainsi, Chronopost lance *Chronotemp*, une solution innovante pour le transport express de produits frais qui pourrait intéresser de nombreuses entreprises du Périgord Noir.

>> <http://www.chronopost.fr/>

●●● suite page 5

# Economie suite ...

## Vie des entreprises

► **Le titre emploi-service entreprise (TESE)** fusionne les anciens dispositifs du titre emploi-entreprise (TEE) et du chèque-emploi depuis le 1er avril 2009. Le TESE est réservé aux entreprises de moins de 10 salariés. Son utilisation permet à l'employeur de réaliser les principales formalités liées à l'embauche d'un salarié. Pour en savoir plus : >> <http://www.apce.com/>

► **L'accès des PME aux marchés publics** : le nouveau code des marchés comporte un certain nombre de mesures favorables aux petites entreprises : amélioration des conditions d'accès, réduction des délais de paiement... Malheureusement peu d'entre-elles les connaissent vraiment bien... Pour en savoir plus >> <http://www.apce.com>

*pour découvrir la plateforme nationale des marchés publics de l'Etat :*

>> [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)

► **Plan de relance : une soixantaine de communes et de syndicats engagés en Périgord Noir.** Ces collectivités investiront dans les prochains mois environ 18 millions d'euros de plus que la moyenne de leur quatre dernières années d'investissement (2004/2007), chaque chantier devant démarrer avant la fin de l'année. Cette mesure forte de l'Etat a eu un très large écho et les élus ont su conjuguer leur volonté de soutenir le secteur du bâtiment tout en bénéficiant du remboursement anticipé de la TVA, soit une aide assimilée à une subvention de 15

%.

Concrètement, cela va signifier dans les prochaines semaines pour les entreprises de nombreux marchés supplémentaires, bienvenus à une période où les commandes se faisaient moins nombreuses. La liste n'est pas close puisque les collectivités peuvent encore conventionner jusqu'au 15 avril, mais disons que la proposition de la Préfecture a trouvé preneurs et que la relance en Périgord Noir passe aussi par la commande publique locale.

• **Inventaire des zones d'activité en Sarladais** : plus de 15 hectares sont disponibles pour implanter vos entreprises ou développer vos activités. Pour en savoir plus : >> [téléchargez le fichier sur www.mdepn.com](http://www.mdepn.com)

<<< [retour au sommaire](#)

## Bienvenue à...



**Abdelhak NACHIT** nouveau Directeur de Pôle emploi Dordogne. Il a signé l'éditorial de la nouvelle lettre d'information Lé@ Dordogne

d'insertion "espaces verts" et a pour mission de développer la partie culturelle du centre Social par l'organisation de manifestation.  
Point relais MDE/ Centre social : 05 53 35 09 96



**Fabien SAJOUS** a pris ses fonctions au Centre Social et Point Relais de la maison de l'emploi de Thenon en février dernier. Formateur / accompagnateur pendant 4 ans à l'association AFAC 24 dans le cadre

des mesures sociales il a ensuite travaillé 3 ans à France Terre d'asile avant d'être recruté par le centre social de Thenon. Il y accompagnera les publics dans leur recherche d'emploi et de formation et les orientera vers les structures adaptées, Fabien SAJOUS est également en chargé du chantier



**Magali VALEGEAS**, chargée de ce mission emploi et création transmission d'entreprise à la chambre de métiers, est installée depuis le 1er avril à Terrasson, au centre de ressources. Elle anime désormais les 1/2 journées d'information sur la création reprise d'entreprise de la chambre de métiers en Périgord Noir

(prochaine le 28 avril) et vient sur rendez-vous à Sarlat.

Magali VALEGEAS : Tel : 06 87 80 50 87

E mail : [m.valegeas@cm24.fr](mailto:m.valegeas@cm24.fr)

<<< [retour au sommaire](#)

## Demandeurs d'emploi...

► **Nouvelle durée d'indemnisation du régime d'assurance chômage** depuis le 1er avril. Les demandeurs d'emploi de moins de cinquante ans seront indemnisés sur une période égale à la durée de leur activité au cours des 28 mois précédant la fin de leur contrat de travail. Cette durée d'indemnisation sera dans tous les cas comprise entre 4 et 24 mois (730 jours). Les demandeurs d'emploi de cinquante ans ou plus seront indemnisés sur une période égale à la durée de leur activité au cours des 36 mois précédant la fin de leur contrat de travail.

Pour ces bénéficiaires, la durée d'indemnisation sera comprise entre 4 et 36 mois (1 095 jours).

>> Lire la présentation de la nouvelle convention UNEDIC

► **Prime forfaitaire.** La prime forfaitaire annoncée le 18 février dernier par le Président de la République au bénéfice des personnes privées d'emploi qui ont travaillé au moins deux mois mais n'ont pas de droits ouverts à l'assurance chômage, elle est effective depuis le 1er avril 2009 voir les conditions d'attribution  
>> <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/>

## Retraite et emploi...

► **Précisions sur les nouvelles règles du cumul emploi-retraite**

Le cumul emploi-retraite est libre pour les personnes remplissant les trois conditions cumulatives suivantes :

- avoir rompu tout lien professionnel avec l'employeur
- être âgé soit d'au moins 65 ans, soit d'au moins 60 ans et justifier d'une durée d'assurance ouvrant droit à

une retraite à taux plein, - et avoir liquidé toutes ses pensions de vieillesse

Ces nouvelles règles concernent tous les régimes d'assurance vieillesse, à l'exclusion de celui des exploitants agricoles. Une circulaire interministérielle précise ces nouvelles règles *Source : circulaire interministérielle DSS/3A n°2009/45 du 10 février 2009*

## Agenda



■ **Jobs d'été :**  
Mardi 14 avril, accès à toutes les offres d'emploi, à Sarlat, à Terrasson et dans tous les points relais de la Maison de l'emploi : Thenon, Belvès, Montignac, Carlux, Salignac. plus d'info sur [www.mdepn.com](http://www.mdepn.com) ou au 0800 800 379

■ **Journée consacrée au thème «Economie Sociale Solidaire et Culture»,** Mardi 15 avril à compter de 9h Salle du Colombier (face au centre culturel) à Sarlat. Inscription association Traverses 05 53 30 44 71

■ **RSI : 3ème mercredi** du mois; permanence d'information sur le régime social des indépendants : Mme Marie-José Beyney vient à la Maison de l'emploi à Sarlat RDV au 06 60 08 25 48

■ **Armée de Terre :** Jeudi 9 avril à la maison de l'emploi à Sarlat

■ **GERS :** tous les vendredis matins la Maison de l'Emploi à Sarlat : Aurélie Gauthier : 05 53 51 07 55

■ **Forum Libertés / sécurités** lundi 20 avril - 16 h 30 salle de l'ancien théâtre à Sarlat mercredi 22 avril - 17 h 30 Le Bugue salle Eugène Ieroy  
>> [www.dordogne.pref.gouv.fr](http://www.dordogne.pref.gouv.fr)



### Permanences de la Mission Locale en avril 2009 :

*Carlux : mardi 7 (matin) / Salignac : mercredi 01 (matin) / Domme : mercredi 01 (ap-midi) / Le Bugue : mercredi 08 (matin) / Saint Cyprien : Jeudi 16 et Lundi 27 (ap-midi) / Villefranche du Périgord : mercredi 15 (matin) / Belvès : lundi 06 et mercredi 18 (ap-midi)*  
**Prendre rendez-vous au 05 53 31 56 00**  
*Thenon : mercredi 01 (ap-midi) / Montignac :*

*mercredi 14 (matin) / Hautefort : mercredi 15 (ap-midi)*

**Prendre rendez vous au 05 53 50 82 44**

### Outils sa recherche d'emploi

**Techniques de recherche d'emploi pour les moins de 26 ans :**

**A Sarlat,** chaque lundi matin : la Mission Locale propose des ateliers pour aider à rédiger un CV, une lettre de motivation, ou préparer un entretien d'embauche inscription nécessaire au 05 53 31 56 00

**A Terrasson,** chaque jeudi matin la Mission Locale propose des ateliers pour aider à rédiger un CV, une lettre de motivation, ou préparer un entretien d'embauche : inscription nécessaire au 05 53 50 82 44

## Nos dernières offres en ligne....

Poste	Lieu	Type de contrat	Réf. à préciser
Valet/Femme de Chambre	Sarlat	CDD saisonnier 6 mois	2240
Agent d'entretien camping H/F	St Martial de Nabirat	CDD saisonnier 5 mois	2238
Cuisinier H/F	Le Bugue	CDI	2235
Secrétaire comptable H/F	Florimont Gaumier	CDD 8 mois	2233
Hôtesse d'accueil Tourisme H/F	St Cyprien	CDD Saisonnier 5 mois	2230
Chauffeur de taxi H/F	Terrasson	CDI tps partiel	2223
Directeur de Pays d'accueil Touristique	Sarlat	CDI	2205

### Bourse de l'emploi : comment ça marche ?

1 - **Si vous cherchez un emploi**, sachez que la Bourse de l'emploi est en affichage dans nos locaux, à Pôle emploi et dans les Points Relais . Elle est aussi en ligne sur le site [www.mdepn.com](http://www.mdepn.com) et [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)  
 Vous pouvez visualiser toutes les offres de la plus récente à la plus ancienne ou faire une recherche par critères (localisation, domaine d'activité...)

2- **Employeurs**, vous cherchez à recruter ? Vous pouvez déposer votre offre en ligne sur le site [www.mdepn.com](http://www.mdepn.com), vous serez ensuite recontacté par nos conseillères.

[<<< retour au sommaire](#)

## Des candidats sélectionnés pour vous....

Domaine recherché	Compétences / expérience	Formations / Diplômes	Référence à préciser
Divers	Polyvalente, accueil, ménage, garde d'enfant, saisonnière agricole ...	BAC anglais et espagnol lus, écrits et parlés	2289
IAA	Opératrice qualité	BTSA IAA , spécialité viandes	1911
Polyvalence bâtiment	manutentionnaire, polyvalent maçon, plombier	Permis PL + FIMO Caces 1	956
Comptabilité	cadre comptable et financier 23 ans	Bac + 3 - DECS + certificat juridique et fiscal	2791

1- Employeurs : une candidature a retenu votre attention ?

Accédez au détail des profils en créant votre espace et en saisissant votre offre sur le site [www.mdepn.com](http://www.mdepn.com) (espace employeurs) ou contacter la bourse de l'emploi au 05 53 31 56 28

2- Vous souhaitez que votre profil soit vu par les employeurs ? : Saisissez-le en ligne sur le site [www.mdepn.com](http://www.mdepn.com) (volet candidats) De plus vous serez informé(e) en temps réel des nouvelles offres d'emploi. Appuyez possible à la saisie de votre candidature à la Maison de l'emploi et les points relais. N'attendez plus !

[<<< retour au sommaire](#)

## C'est déjà demain...

### ♣ Service à la personne

La distribution des chèques emploi à domicile annoncée par le Président de la République le 18 février dernier débutera en juin prochain. 1,5 million de foyers, pour un montant de 300 millions d'euros, sont concernés par cette mesure qui porte un « potentiel de 40 000 créations nettes d'emplois ». Une partie du dispositif est réservée aux demandeurs d'emploi, afin de régler notamment des problèmes de garde d'enfants,

### ♦ ACCRE

à compter du 1er mai 2009, pour les créations d'entreprise effectuées, les demandeurs d'emploi auto-entrepreneurs éligibles à l'Accre « bénéficieront d'un taux égal au quart du taux de prélèvement social normal la première année, à la moitié du taux normal la deuxième année, et aux trois quarts du taux normal la troisième année ». À partir de la quatrième année, le demandeur d'emploi rentrera dans le droit commun de l'auto-entrepreneur. Cette mesure, précise le ministère, « concerne le prélèvement social forfaitaire, le taux forfaitaire fiscal restant inchangé. Elle s'appliquera dans les limites de chiffres d'affaires du régime de l'auto-entrepreneur, avec régularisation en cas de dépassement. Les plafonds spécifiques de l'Accre sont

donc portés pour les demandeurs d'emploi concernés au niveau de ceux du régime de l'auto-entrepreneur. »

### ♠ Un portail internet unique pour la création d'entreprise

devrait ouvrir en fin d'année La mise en place du guichet unique pour la création d'entreprise, pourrait aboutir en décembre 2009. Ce portail gouvernemental entraînera la dématérialisation des démarches liées à la création d'entreprise de tous statuts et de toutes natures, grâce à la mobilisation de l'ensemble des réseaux qui assurent actuellement la gestion des déclarations (CFE, CMA, CCI, URSSAF et greffes). En plus de ce guichet virtuel, un guichet unique "physique" devrait également être mis en place pour éviter les procédures administratives multiples habituellement nécessaires à la création d'une entreprise.

### ♥ Formations : Bientôt à Terrasson...

- l'entreprise d'insertion "TELL'US" qui assurera aussi des actions de formation en bureautique.

- le centre de formation aux métiers du BTP "LHOMOND SERVICES CONDUTE", qui va s'installer à la zone du Coutal, ce centre sera animé par messieurs LHOMOND et ESTARDIER.

[<<< retour au sommaire](#)

## @ lire sur le web :

@ **Saisonniers** : l'équipe d'ALATRAS est spécialisée sur le travail saisonnier >> [www.alatras.fr](http://www.alatras.fr)  
Tél : 04 92 25 54 98  
Email : [alatras@alatras.fr](mailto:alatras@alatras.fr)

@ **Parité hommes-femmes**, les Aquitaines moins payées que les Aquitains : en 2006, les femmes aquitaines percevaient en moyenne un salaire inférieur de 18 % à celui des hommes. Les caractéristiques de l'emploi féminin expliquent en grande partie ces écarts : les femmes sont plus souvent des employées et travaillent plus à temps partiel. Après la catégorie socioprofessionnelle, l'âge et le secteur d'activité, le sexe reste un facteur d'inégalité. Pour en savoir plus :

>> <http://www.insee.fr:80/>

@ Si vous voulez découvrir les **maisons communes emploi et formation (MCEF)** soutenues par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées :  
>> [www.mcef.midipyrenees.fr/](http://www.mcef.midipyrenees.fr/)

@ **Site pour la santé et la sécurité au travail** : présentation à travers des fiches métiers ou d'une entreprise virtuelle

>> [www.travailler-mieux.gouv.fr](http://www.travailler-mieux.gouv.fr)

@ **Léa**, la lettre de Pôle emploi en Dordogne :  
>> <http://www.dordogneemploi.fr/fiches/anepe/lea/>

«en bref» lettre d'information mensuelle gratuite de la Maison de l'emploi du Périgord Noir  
informations collectées au 03/04/2009  
Conception et réalisation :  
Maison de l'emploi du Périgord Noir  
Contact : [francois.vidilles@mdepn.com](mailto:francois.vidilles@mdepn.com)

Membres fondateurs de la Maison de l'emploi :



[<<< retour au sommaire](#)